



gerechtsdeurwaarderskantoren
Waregem - Ieper
BV's onder vorm van BVBA

Dikaloma Waregem

vennoten
Dockers Alex
gerechtsdeurwaarder
Dockers Karolien
kandidaat-gerechtsdeurwaarder

partner
Vandenabeele Pieter
kandidaat-gerechtsdeurwaarder

adres
Molenstraat 72
8790 Waregem

administratie
telefoon +32 56 62 61 60
telefax +32 56 60 86 15
e-mail studie@odw-dockers.be
website www.dikaloma.be
KBO nr. 0885.374.626

derdenrekening
468-2022001-05

kantooruren
elke werkdag in de voormiddag
van 10.00 tot 12.00 uur
en enkel op woensdag en donderdag
van 14.00 tot 16.00 uur

Dikaloma Ieper

vennoot
Vanthournout Mia
gerechtsdeurwaarder
licentiaat in de rechten

adres
Surmont de Volsbergestraat 20
8900 Ieper

administratie
telefoon +32 57 21 25 50
telefax +32 57 21 33 50
e-mail studie@gdw-vanthournout.be
website www.dikaloma.be
KBO nr. 0808.500.542

kantooruren
elke werkdag van 8.30 tot 10.00 uur

REGLEMENT DU CONCOURS

Concours

« Gagnez jusqu'à 10.000 euro en matériaux d'isolation pour votre maison passive au salon Batibouw »

1. Le concours « Gagnez jusqu'à 10.000,- euro en matériaux d'isolation pour votre maison passive au salon Batibouw » est réservé à toute personne physique résidant en Belgique à l'exclusion des membres du personnel de la SA Recticel Belgium et leur famille ainsi que toutes les personnes liées à l'agence de publicité, de promotion ou de conseil, la SA Focus Advertising.
2. Le concours est organisé par la SA Recticel Belgium, dont le siège d'exploitation est situé à 8560 Wevelgem, Tramstraat 6. Il se déroule pendant le salon de construction Batibouw à Bruxelles du jeudi 25 février 2010 à 10.00 heures au dimanche 07 mars 2010 à 18.30 heures.
3. Le concours est placé sous le contrôle de Maître Dockers Alex, huissier de justice à Waregem, dont les décisions sont sans appel en cas de débat.
4. Pour participer valablement au concours, les participants doivent :
 - a) remplir lisiblement et correctement leur bulletin de participation mise en disposition au site de l'organisateur (www.recticelinsulation.be) ou disponible au salon de construction Batibouw à Bruxelles.
 - b) déposer leur bulletin dans la boîte prévue au stand de la SA Recticel au salon de construction Batibouw à Bruxelles. Les bulletins qui seront envoyés après ne seront plus acceptés.
 - c) Répondre correctement aux questions suivantes :

Question principale 1

« Cochez les épaisseurs correctes de l'isolation des murs creux Eurowall, dans le cas d'une maison PEB, une maison basse énergie et une maison passive (maquettes sur notre stand Batibouw) » :

- | | | |
|-----------------------|----------------------|---|
| <input type="radio"/> | Maison PEB | 60 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison basse énergie | 2 x 40 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison passive | 2 x 82 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison PEB | 30 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison basse énergie | 70 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison passive | 2 x 95 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison PEB | 60 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison basse énergie | 2 x 40 mm Eurowall isolation des murs creux |
| <input type="radio"/> | Maison passive | 2 x 95 mm Eurowall isolation des murs creux |

Question principale 2

« *Quelle est l'épaisseur de l'isolation de toiture Powerroof utilisée dans la maison massive passive (maquette sur notre stand Batibouw) ?* »

- O 2 x 60 mm
- O 2 x 80 mm
- O 2 x 100 mm

Question subsidiaire

« *Une petite maison réalisée en matériau d'isolation (Eurowall 40 mm) et de petites briques (1 brique pèse environ 11 grammes) se trouve sur le stand de Recticel Insulation au salon Batibouw. Quel est le poids exact de cette petite maison ?* »

... kg ... g ... mg

Le gagnant est la personne qui répond correctement aux deux questions principales et qui donne la réponse correcte à la question subsidiaire ou s'en approche le plus.

En cas d'égalité, l'huissier de justice Maître Dockers posera le nombre de questions nécessaires à la désignation du gagnant.

5. Il n'y a pas d'obligation d'achat pour participer à ce concours.
6. La proclamation du gagnant à lieu dans le (1) mois de la clôture du concours, elle a lieu via le site web www.recticelinsulation.be
7. Le prix principal unique comprend : cinq (5) produits d'isolation (Eurowall / Powerroof / Eurothane Bi-3 / Eurothane G / Eurofloor) pour un montant maximum total intégral de 10.000 euros, TVA comprise. Le montant maximum par produit est de 2.000 euros, TVA comprise. Il ne peut y avoir de compensation par d'autres produits, si tous les cinq (5) produits mentionnés ne sont pas commandés ou achetés.
8. Le prix ou une partie de celui-ci, ne sera en aucun cas échangé contre sa valeur en argent. Le prix n'est pas transférable à des tiers, mais à l'usage exclusif du gagnant en personne.
Le gagnant :
 - 1) présentera, via un entrepreneur ou un distributeur, une offre
 - 2) ainsi que des plans de construction ou d'aménagement à l'organisateur sur base desquels ressortira la quantité de m² nécessaire par produit, à traiter par le gagnant.
 - 3) Le gagnant dépose soit la preuve de propriété de l'habitation à rénover, soit le permis de bâtir de l'habitation en question.
 - 4) Présentera une calculation PHPP, et après la construction ou la rénovation le certificat PMP. Dans le cas où le gagnant ne présente pas un PMP-certificat après la construction ou la rénovation, les produits fournis seront facturés par l'organisateur au gagnant.

Le prix doit être réalisé pour le 31 décembre 2011 au plus tard.

9. Le règlement du concours est disponible au site de l'organisateur (www.recticelinsulation.be) ou sera envoyé à toute personne qui en fera la demande écrite et qui aura joint à sa requête une enveloppe pré-adressée et dûment affranchie. Le règlement de participation sera aussi mis en position pendant la durée du salon de construction Batibouw.
10. En dehors de l'envoi de ce règlement, aucun échange de correspondance ou communication téléphonique ne pourront avoir lieu concernant ce concours.
11. Bulletins de participation sont prévus sur le website mentionné, ou au stand de Recticel au salon Batibouw. Les photocopies ou reproductions du bulletin de participation sont admis. On permet seulement cinq (5) bulletins par participant. Dans le cas où plus de cinq (5) bulletins sont déposés par participant, tous les bulletins de ce participant ne seront pas acceptés.

Les bulletins remplis sont seulement acceptés s'ils sont déposés au boîte au stand de Recticel à Batibouw.
12. Les organisateurs du concours déclinent toute responsabilité en cas de modification ou d'annulation du concours pour cause de force majeure.
13. Chaque participant autorise automatiquement à utiliser ses coordonnées et/ou photos à des fins publicitaires. La SA Recticel Belgium garantit la confidentialité des coordonnées conformément à la loi du 08/12/1992.
14. La participation au concours suppose l'acceptation de toutes les clauses du présent règlement.

Fait à Waregem, le 28 janvier 2010

Huissier de justice
DOCKERS Alex

